



TRANSPORTE DE LA REGION MORGES-BIERE-COSSONAY SA
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU DEPÔT POUR LA FLOTTE DU LITTORAL
DENGES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
NOTE EXPLICATIVE - FICHE DESCRIPTIVE DES MODIFICATIONS
12 Août 2025

1. SITUATION

Parcelle 148 de la commune de Denges

N. CAMAC : 242945

Note explicative et présentation des modifications apportées au projet



Image de synthèse du projet

Cette demande de permis de construire, a pour objectif de présenter la modification des murs de soutènement en limite de parcelle apportée au projet de réalisation d'un dépôt et d'un atelier pour la flotte routière du Littoral Transport de la région Morges-Bière-Cossonay. Le projet initial a été mis à l'enquête en 2020 et a obtenu un permis de construire en octobre 2020 (n° CAMAC 184014).

Les autres modifications apportées au projet, ne nécessitant pas d'enquête publique, sont présentées dans la demande de permis de construire n° 242860, déposée en même temps que la présente demande.

Le délai pour déposer une enquête complémentaire étant échu, il a été convenu avec la Commune de Denges de déposer une nouvelle demande de permis.

2. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PRINCIPALES

Plan de situation

Déplacement (zone au Nord) ou création (zone Est) de murs de soutènement en limite de propriété pour maximiser les zones de manœuvre des véhicules.

Les accords nécessaires ont été obtenus avec les voisins (parcelles 146 – CFF et 147 – Tinguely SA).

3. DOCUMENTS ET SERVICES A CONSULTER

Tous les documents fournis sont indiqués dans l'attestation de conformité de la version électronique.

Nous nous permettons de lister ci-dessous les services cantonaux à consulter. Ces derniers ont été régulièrement informés des modifications apportées, et nous avons obtenu leur validation. Si nécessaire, nous sommes en mesure de fournir les documents justificatifs.

- CFF : obligatoire

Ferrari Architectes